



# CAZAUDEHORE

## CONDITIONS GENERALES DE VENTES - EVENEMENT

Ces conditions prévalent sur toutes les conditions d'achat du client ou tout document émanant de celui-ci

Les trois pages de ce document forment un tout indissociable.

### RESERVATION

L'accord de réservation entre le Client et CAZAUDEHORE devient lorsque le Client a retourné à CAZAUDEHORE l'accord contenant les conditions particulières de la prestation. Un versement de 40% à 100% (spécifié dans les conditions particulières de la prestation) du montant total estimé de l'événement sera demandé à titre d'arrhes et dédit.

Si l'événement se déroule plus de trois mois après la date de réservation, le versement des arrhes pourra se faire en deux fois, le deuxième versement devant intervenir obligatoirement 1 mois minimum avant la date prévue.

### MODIFICATION DE LA PRESTATION CONTRACTUELLE

Toute éventuelle modification par rapport à la réservation contractuelle initiale doit faire l'objet d'un écrit du Client et d'une acceptation de CAZAUDEHORE.

CAZAUDEHORE se réserve le droit de ne pas accepter les modifications substantielles.

CAZAUDEHORE se réserve le droit de modifier l'attribution initiale des salles et salons nécessaires à l'organisation et au déroulement de la manifestation, sous réserve que les nouveaux espaces attribués correspondent aux besoins du Client,

CAZAUDEHORE informera le Client, le cas échéant des éventuels changements.

### ANNULATIONS

#### Annulation par le client

Toute annulation, totale ou partielle, quelle qu'en soit la cause, doit être exprimée uniquement par courrier ou par courriel et doit faire l'objet d'un accusé de réception de notre part.

Toute annulation, totale ou partielle, quelle qu'en soit la cause, fera l'objet de facturation de frais d'annulation selon les conditions d'annulation ci-dessous.

Nombre de jours avant le début de votre événement	Taille de votre événement		
	de 1 à 15 personnes	de 16 à 49 personnes	50 pers. & plus
60 jours & plus	0%	30%	50%
De 30 à 59 jours	20%	50%	65%
De 15 à 29 jours	50%	70%	80%
De 4 à 14 jours	80%	90%	90%
3 jours & moins	100%	100%	100%

#### Annulation par CAZAUDEHORE

CAZAUDEHORE pourra annuler la réservation, interrompre l'accord de réservation et garder les arrhes versées dans les cas suivants :

- . Non-respect des Conditions Générales de Ventes de l'accord
- . Mise en liquidation judiciaire ou faillite du client
- . Manifestation pouvant porter préjudice à l'image ou à la réputation de CAZAUDEHORE.

#### HOTEL RESTAURANT CAZAUDEHORE

1, avenue du Président Kennedy - 78100 Saint-Germain-en-Laye

Tel : +33 (0)1 30 61 64 64 - cazaudehore@relaischâteaux.com

www.cazaudehore.fr

NOUVELLE GENERATION SAS - CAP 1 565 430 € - SIRET 422 346 726 00017 - N° TVA INTRA FR 004 223 467 26 - RCS VERSAILLES 422 346 726



## MODALITES DE PAIEMENT / FACTURATION

CAZAUDEHORE se réserve le droit de facturer tout coûts additionnels engendrés par une demande particulière ou circonstances particulières ou dégradation particulière constatée après le départ du Client

Le règlement de l'événement est à effectuer à l'issue de la réception  
Une facturation complémentaire pourra être adressée ultérieurement à la première en cas d'oubli de facturation de la part de CAZAUDEHORE.

Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité de retard d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal.

## FORCE MAJEURE

La direction de CAZAUDEHORE se réserve le droit d'annuler le présent accord en cas de guerre, grève, incendie, dégât des eaux catastrophe sans s'obliger à un versement de dommages et intérêts autre que le remboursement des arrhes versés  
Si pour quelque raison que ce soit l'hébergement ne peut être assuré au sein de l'hôtel pour tout ou partie des participants, nous nous réservons la possibilité de vous héberger dans des conditions comparables dans un autre hôtel.

## REGLEMENT INTERIEUR

Les prestations sont exclusivement fournies par CAZAUDEHORE et il est interdit d'apporter quelques produits que ce soit de l'extérieur, sans un accord préalable.  
Pour les spectacles et programmes musicaux organisés et produits par le Client, celui-ci est seul responsable de toute demande d'autorisation et/ou de déclaration auprès de la SACEM. Le Client garantit CAZAUDEHORE contre toute réclamation à ce titre.  
Les orchestres sont interdits et seule une animation musicale raisonnable est acceptée.  
L'utilisation des micros est interdite  
Pour toutes les manifestations, le nombre définitif de participants déterminant l'établissement de la facture devra être communiqué 72 heures au moins avant la date de la réception. Toute modification à la baisse de ce nombre de participants par rapport à celui confirmé dans le contrat rentrera dans le cadre des conditions d'annulations du point précédent.

La limitation horaire pour les soirées avec animations ou soirées dansantes est de minuit. Avec accord préalable, il est possible de prolonger jusqu'à 2 heures du matin. L'heure supplémentaire sera alors facturée à 400 € TTC. Toute heure commencée sera due en totalité.

Les chambres sont disponibles à partir de 17h00 le jour de l'arrivée et doivent être libérées le jour du départ avant 12h00. Dans le cas contraire les chambres et les salons feront l'objet d'une facturation complémentaire.

Le Client devra impérativement demander l'autorisation à CAZAUDEHORE pour toute utilisation de son image, logos et photos

## HOTEL RESTAURANT CAZAUDEHORE

1, avenue du Président Kennedy - 78100 Saint-Germain-en-Laye

Tel : +33 (0)1 30 61 64 64 - [cazaudehore@relaischâteaux.com](mailto:cazaudehore@relaischâteaux.com)

[www.cazaudehore.fr](http://www.cazaudehore.fr)

NOUVELLE GENERATION SAS - CAP 1 565 430 € - SIRET 422 346 726 00017 - N° TVA INTRA FR 004 223 467 26 - RCS VERSAILLES 422 346 726

## USAGE DES LIEUX & COMPORTEMENT

CAZAUDEHORE a la liberté de ne pas accepter de recevoir les personnes dont la tenue est indécente ou négligée, les personnes ayant un comportement bruyant ou incorrect, les personnes dont le comportement est contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public. Le client est responsable du comportement des personnes présentes à son événement.

Le Client accepte et s'engage à rendre les espaces mis à sa disposition en bon état. Tout dégât produit dans les espaces, à notre équipement ou dans les lieux communs pourra entraîner des pénalités. Aussi tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public amènera CAZAUDEHORE à demander au Client et/ou aux personnes présentes à son événement de quitter l'établissement sans aucune indemnité et sans aucun remboursement.

## INSTALLATION ET DECORATION

Tout projet concernant la décoration du ou des salons devra être soumis à CAZAUDEHORE pour approbation.

Le Client s'engage à remettre en état original et à ses frais tout ou partie des installations techniques ou éléments décoratifs qui auraient été modifiés à l'occasion de ses activités

## RESPONSABILITE

Le Client s'engage à indemniser CAZAUDEHORE, ses sociétés affiliées et son personnel, ses sous-traitants de tous recours, poursuites, demandes de dommages - intérêts, responsabilités, frais et dépenses, découlant d'une infraction commise par vous-même, un participant ou d'un acte de malveillance délibéré ou de négligence ou d'une omission, par vous-même, un participant ou un membre de votre personnel, vos mandataires et vos sous-traitants

En cas d'utilisation par le Client, ses préposés ou invités, de matériels n'appartenant pas à CAZAUDEHORE, le Client devra être en mesure de produire une attestation d'assurance multirisque couvrant les dégâts susceptibles d'être causés par l'utilisation de ces matériels. CAZAUDEHORE se réserve le droit de modifier tout ou partie des programmes en cas d'évènements de force majeure ou indépendants de sa volonté.

CAZAUDEHORE décline toutes responsabilités concernant les biens, matériels et effets personnels laissés dans les salons de l'événement.

## LITIGES

En cas de litiges ou de contestation, celles-ci doivent être notifiées par écrit à l'issue de la manifestation et l'arbitrage pourra être confié aux juridictions compétentes dont dépend notre siège social.